

De : [Responsable Accés](#)
A : [REDACTED]
Objet : Demande d'information | Dossier 2023-11098 (1, 2, 4 et 5)
Date : 5 septembre 2023 09:06:55
Pièces jointes : [Avis de recours.pdf](#)

[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED],

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 14 août 2023. Ce même jour, madame Geneviève Lachance, responsable substitut de l'accès à l'information a communiqué avec vous pour obtenir des précisions. Toujours le 14 août, en fin de journée, vous nous avez confirmé par courriel que les modifications apportées reflétaient bien votre demande initiale, laquelle est rédigée ainsi :

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je désire obtenir les documents suivants :

1. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et l'Institut de Développement Urbain du Québec (IDU) du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
2. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Carl Cloutier du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
3. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Isabelle Melançon du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
4. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Jean-Marc Fournier du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
5. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et André Boisclair du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
6. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances, Nathalie Palladitcheff, Élise Proulx et Ivanhoé Cambridge du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
7. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Cadillac Fairview du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
8. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Avison Young du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
9. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Corporation Fiera Capital du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.

10. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe MONTONI du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
11. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe Devimco du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
12. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Oxford Properties Group Inc du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
13. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe MACH du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
14. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe BRIVIA du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
15. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et ACQ Résidentiel du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
16. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et le Fonds immobilier de solidarité FTQ du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
17. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe Altus du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
18. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Lachance Immobilier du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
19. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Prével du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets. »

La présente réponse concerne les points **1, 2, 4 et 5** de votre demande.

En vertu de l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2,1) (« Loi sur l'accès »), nous vous informons que le ministère des Finances détient des renseignements.

À cet égard, vous trouverez ci-joint le lien vers des documents de l'Institut de développement urbain transmis dans le cadre des consultations prébudgétaires pour les années suivantes :

- 2021-2022 :
http://www.finances.gouv.qc.ca/ministere/outils_services/consultations_publicques/consultations_prebudgetaires/2021-2022/memoires.asp
- 2023-2024 :
http://www.finances.gouv.qc.ca/ministere/outils_services/consultations_publicques/consultations_prebudgetaires/2023-2024/memoires.asp

Par ailleurs, certains documents recensés visés proviennent de tiers et sont protégés en vertu de l'article 24 de la Loi sur l'accès. Conformément à l'article 25, le Ministère doit leur en donner avis afin de leur permettre de présenter leurs observations.

Certains documents sont destinés au ministre et sont protégés en vertu de l'article 34 de la Loi.

Finalement, l'un des documents recensés relève davantage de la compétence du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Conformément à l'article 48 de la Loi sur l'accès, nous vous communiquons les coordonnées de la personne responsable de l'accès à l'information :

Monsieur Pierre Bouchard

Secrétaire général

710, place D'Youville, 6e étage

Québec (Québec) G1R 4Y4

Tél. : 418 691-5656

Télé. : 418 646-6497

accesinformation@economie.gouv.qc.ca

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, [REDACTED], l'expression de mes sentiments distingués.

David St-Martin

Directeur général

Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

**Direction générale de l'organisation du budget,
de l'administration et du secrétariat**

Ministère des Finances

390, boulevard Charest Est, 8^e étage

Québec (Québec) G1K 3H4

Tél.: 418 643-1229

www.finances.gouv.qc.ca

De : [Responsable Accés](#)
A : [REDACTED]
Objet : Demande d'information | Dossier 2023-11098 (01) - Complément d'information
Date : 21 septembre 2023 14:00:41
Pièces jointes : [2023-11098-01_PJ_complet.pdf](#)
[Avis de recours.pdf](#)

[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED],

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 14 août 2023. Ce même jour, madame Geneviève Lachance, responsable substitut de l'accès à l'information a communiqué avec vous pour obtenir des précisions. Toujours le 14 août, en fin de journée, vous nous avez confirmé par courriel que les modifications apportées reflétaient bien votre demande initiale, laquelle est rédigée ainsi :

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je désire obtenir les documents suivants :

1. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et l'Institut de Développement Urbain du Québec (IDU) du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
2. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Carl Cloutier du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
3. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Isabelle Melançon du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
4. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Jean-Marc Fournier du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
5. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et André Boisclair du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
6. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances, Nathalie Palladitcheff, Élise Proulx et Ivanhoé Cambridge du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
7. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Cadillac Fairview du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités,

- d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
8. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Avison Young du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 9. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Corporation Fiera Capital du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 10. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe MONTONI du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 11. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe Devimco du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 12. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Oxford Properties Group Inc du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 13. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe MACH du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 14. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe BRIVIA du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 15. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et ACQ Résidentiel du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 16. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et le Fonds immobilier de solidarité FTQ du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 17. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe Altus du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 18. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Lachance Immobilier du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action

gouvernementale relié à ses sujets.

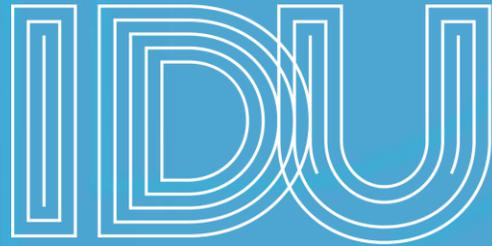
19. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Prével du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets. »

Le présent complément d'information concerne le point 1 de votre demande.

Comme requis, le tiers a procédé à l'examen du document en vertu de l'article 49 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) et il ne s'oppose pas à la divulgation des renseignements soumis à son attention. Vous trouverez ci-joint un document de 13 pages avec les informations demandées.

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, [REDACTED], l'expression de mes sentiments distingués.



**Rencontre avec le Ministre des
Finances
Consultation pré-budgétaire 2019-
2020**

24 janvier 2019

CONTENU DE LA PRÉSENTATION

	PAGE
INTRODUCTION	3
CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DE L'IDU	4
FISCALITÉ	6
• Indexation seuil de remboursement TPS-TVQ	
• Droits de mutation - Les suites du bulletin d'interprétation	
• Redevances pour le REM	
HABITATION	9
• Programme de projet Montréal	
• Impacts prévisibles d'un règlement d'inclusion 20 – 20 – 20 à Montréal	

INTRODUCTION

L'IDU regroupe les grands propriétaires institutionnels, les plus importants promoteurs et gestionnaires immobiliers, ainsi que des professionnels de l'industrie tout comme des entreprises oeuvrant dans des secteurs connexes.

Dans le cadre de ses activités, il s'emploie à promouvoir principalement dans les grandes régions métropolitaines de Québec et de Montréal une vision inspirante de l'ESSOR DE LA VILLE centré sur le concept d'intensification urbaine.

L'exercice de consultations prébudgétaires représente une occasion de contribuer aux réflexions favorisant le développement de projets immobiliers structurants et responsables afin de construire des aires urbaines de demain.

Dans cette perspective, l'IDU partage les grandes orientations du gouvernement touchant la stimulation des investissements des entreprises pour accroître la productivité ainsi que la réduction de la dette et du fardeau fiscal des particuliers. Il partage également la volonté de favoriser le développement des entreprises et la création d'emplois bien rémunérés ainsi que la résorption des écarts de niveau de vie et de productivité.

L'IDU appuie le gouvernement, et lui rappelle que la question de l'immigration demeure centrale au développement de notre industrie.

L'IDU va suivre attentivement le pacte fiscal qui sera négocié avec le monde municipal, l'IDU est d'avis que la démonstration n'a pas encore été faite qu'un transfert d'un point de TVQ serait préférable aux modes actuels de financement.

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DE L'IDU

QUÉBEC

- ❑ L'industrie de l'immobilier commercial contribue annuellement à la hauteur de 15,1 milliards de dollars au PIB du Québec. Elle génère plus de 12 milliards de dollars en retombées directes et indirectes et plus de 115 000 emplois sont soutenus par ses activités. Elle contribue à la hauteur de 6,7 milliards de dollars en revenus fiscaux pour les différents gouvernements. (2016)

RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

- ❑ En 2016, pour la région métropolitaine de Montréal, l'industrie a représenté une valeur ajoutée de 9,8 milliards de dollars et a contribué à soutenir près de 93 000 emplois.
- ❑ L'industrie a permis de récolter 2,3 milliards de dollars en impôts fonciers soit 56 % de tous les revenus fonciers du Grand Montréal.

RÉGION DE QUÉBEC

- ❑ Pour la région de Québec, l'impact de l'industrie se chiffre à 1,6 milliard de dollars, soit 4 % du PIB de la RMR. L'industrie génère plus de 15 000 emplois dans la région de la Capitale-Nationale et contribue à la hauteur de 53 % de toutes les taxes foncières perçues sur le territoire de la région, soit 585 millions de dollars. ¹

Source : Contributions économiques de l'immobilier commercial au Québec Rapport final 2 juin 2017

https://s1.memobogo.com/company/CPY33CMA1BQmWqtEySkclKp/asset/files/Contributions%20économiques%20immobilier%20commercial_final.pdf

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DE L'IDU

La rémunération moyenne des emplois directs de l'immobilier commercial se chiffre à plus de 67 500 \$.

- Cette rémunération comprend les salaires ainsi que les revenus (mixtes bruts) d'autres sources
- Toutefois, les avantages sociaux ne sont pas calculés dans cette moyenne
- Au total, en considérant les effets direct et indirects, la rémunération moyenne se chiffre à 59 811 \$

Le niveau de rémunération des emplois directement supportés par l'immobilier commercial est 33% plus élevé que la moyenne québécoise des emplois à temps plein et 24% supérieure à l'industrie des assurances, finance et immobilier

Rémunération moyenne annuelle de l'immobilier commercial et de l'ensemble du Québec
Ensemble du Québec, en \$, 2016



Sources : ISQ, Analyse Aviseo Conseil

FISCALITÉ

INDEXATION SEUIL DE REMBOURSEMENT TPS-TVQ POUR IMMEUBLES LOCATIFS

Le remboursement des taxes pour les nouveaux immeubles locatifs a été introduit en février 2000 afin de supporter les acheteurs-locateurs et les constructeurs-locateurs pour les aider à financer, dès la première location de l'immeuble, le montant des taxes payables sur la juste valeur marchande (JVM) de l'immeuble car ils ne peuvent récupérer ces taxes qu'à travers le loyer au fil du temps. Le niveau de remboursement et les seuils de cette mesure sont résumés dans le tableau ci-dessous.

	TPS	TVQ		TPS	TVQ		TPS	TVQ
Valeur de l'habitation	350 000 \$ et moins	200 000 \$ et moins		Entre 350 001 \$ et 449 999 \$	Entre 200 001 \$ et 224 999 \$		450 000 \$ et plus	225 000 \$ et plus
Montant du remboursement	36% de la TPS payée / Ne peut excéder 6 300 \$	36% de la TVQ payée / Ne peut excéder 7 182 \$		Remboursement décroissant	Remboursement décroissant		Aucun remboursement	Aucun remboursement

Dans la mesure où les seuils n'ont pas été ajustés en fonction de l'augmentation des coûts de construction et de la valeur des terrains depuis leur introduction, le remboursement devient de moins en moins disponible pour les constructeurs. Il va sans dire que cette situation a des effets sur le coût des loyers et l'abordabilité, particulièrement si l'on y ajoute les frais locaux, la redevance pour le REM..

En plus de cet enjeu, nous considérons que le niveau plus élevé de remboursement pour l'acquisition d'un logement neuf a pour effet de créer un incitatif à la construction d'immeubles destinés à la vente par rapport aux immeubles pour fins de location. Finalement, nous remarquons que la non-harmonisation des régimes (TVQ vs TPS/TVH) crée, particulièrement en régions frontalières, un incitatif en faveur de la construction d'immeubles localisés dans un territoire où la TVH est en vigueur.

FISCALITÉ

DROITS DE MUTATION - LES SUITES DU BULLETIN D'INTERPRÉTATION

L'IDU a toujours été d'avis que les diverses exonérations applicables aux transferts d'immeubles à l'intérieur d'un groupe étroitement lié ou en fonction de la détention par une personne physique d'un pourcentage donné d'actions du capital-actions d'une personne morale devraient être étendues aux sociétés en nom collectif et sociétés en commandite rencontrant des critères similaires.

Le 20 décembre 2017 le MFQ publiait un bulletin d'information faisant état des modifications qui seront apportées à la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières afin d'y prévoir une exonération du paiement du droit de mutation lors du transfert d'un immeuble impliquant une société de personnes.

À ce jour, l'Assemblée nationale n'a été saisie d'aucune proposition d'amendement à la Loi. Cette situation fait planer un niveau de risque parfois élevé pour certaines transactions qui dans certains cas doivent même être reportées. L'IDU souhaite le dépôt prochain d'un projet de loi.

FISCALITÉ

REDEVANCES POUR LE REM

Le REM est financé en partie par une redevance sur les travaux effectués dans un rayon de 1 km des futures stations (500 mètres au centre-ville). Ce mécanisme de redevance est établi par le Règlement concernant la redevance de transport à l'égard du REM, adopté en vertu de la Loi sur l'Autorité régionale de transport métropolitain. Le taux de la redevance est de 107,64\$ par mètre carré de plancher pour toute construction ou travaux de plus de 750 000\$. Le Règlement concernant la redevance de transport à l'égard du REM exige également qu'un permis soit obtenu pour réaliser des travaux dans les zones visées.

L'article 85 de la Loi concernant le Réseau électrique métropolitain prévoit une entrée en vigueur graduelle du taux de redevance. :

- 1° pour la période se terminant le 31 décembre 2018, à 50% de ce taux;
- 2° pour la période suivante se terminant le 31 décembre 2019, à 65% de ce taux;
- 3° pour la période suivante se terminant le 31 décembre 2020, à 80% de ce taux.

Étant donné que la redevance est exigible lors de la délivrance du permis, il en découle un préjudice aux développeurs ayant déposé une demande complète et conforme, mais dont la délivrance n'a pas été effectuée avant le 31 décembre. Dans la même perspective, si un permis était délivré après le 31 décembre, le taux indexé s'appliquera, même si la demande avait été déposée avant.

L'IDU demande que ces éléments soient clarifiés afin d'éviter tout préjudice aux développeurs et de nouvelles taxes par voie réglementaires.

HABITATION

PROGRAMME DE PROJET MONTRÉAL

"Adopter une politique et un règlement d'inclusion pour tous les projets de cinq unités et plus de 20 % en logement social (OMHM, coopérative, OBNL) et 20 % en logement abordable durable (locatif ou condominium) géré par des partenaires à but non lucratif. Inclure au règlement la possibilité pour les promoteurs de compenser par un versement monétaire au fonds du logement social lorsque l'inclusion en unités s'avère impossible; "

Programme 2017- Projet Montréal

HABITATION

IMPACTS PRÉVISIBLES D'UN RÈGLEMENT D'INCLUSION 20 – 20 – 20* À MONTRÉAL

Secteur	Centre-ville		Centre de l'île		Pointe de l'île	
	Copropriété	Locatif	Copropriété	Locatif	Copropriété	Locatif
Cadre de référence	700 \$/pi ²	1 875 \$	425 \$/pi ²	1 750 \$	280 \$/pi ²	1 400 \$
Scénario 20-20-20 *	839 \$/pi ² + 20%	2 235 \$ + 19%	450 \$/pi ² + 6%	1 953 \$ + 12%	287 \$/pi ² + 3%	1 488 \$ + 6%
+ REM *	868 \$/pi ² + 24%	2 288 \$ + 22%	481 \$/pi ² + 13%	2 032 \$ + 16%	316 \$/pi ² + 13%	1 577 \$ + 13%
Réalisable						

Prix incluant les taxes

* Prix/loyers au marché ajustés afin de permettre l'inclusion 20-20-20 et de conserver la marge nette du cadre de référence

Les prix présentés n'illustrent pas les frais additionnels aux acheteurs tels que la taxe de mutation, la TPS et TVQ, frais de copropriété, financement, etc.

*20-20-20 : 20 % de logements abordables, 20 % de logements sociaux et 20 % de logements familiaux

Évaluation par le Groupe Altus pour l'IDU et l'APCHQ

HABITATION

IMPACTS PRÉVISIBLES D'UN RÈGLEMENT D'INCLUSION 20 – 20 – 20 À MONTRÉAL

Secteur Scénario	Centre-ville		Centre de l'île		Pointe de l'île	
	Copropriété	Locatif	Copropriété	Locatif	Copropriété	Locatif
Cadre de référence	500 000 \$	1 875 \$	386 000 \$	1 750 \$	322 000 \$	1 400 \$
Scénario 20-20-20 *	598 000 \$ + 98 000 \$	2 235 \$ + 360 \$/mois	409 000 \$ + 23 000 \$	1 953 \$ + 203 \$/mois	330 000 \$ + 8 000 \$	1 488 \$ + 88 \$/mois
+ REM *	619 000 \$ + 119 000 \$	2 288 \$ + 413 \$/mois	437 000 \$ + 51 000 \$	2 032 \$ + 282 \$/mois	363 000 \$ + 41 000 \$	1 577 \$ + 177 \$/mois

Prix incluant les taxes

* Prix/loyers au marché ajustés afin de permettre l'inclusion 20-20-20 et de conserver la marge nette du cadre de référence

Les prix présentés n'illustrent pas les frais additionnels aux acheteurs tels que la taxe de mutation, la TPS et TVQ, frais de copropriété, financement, etc.

*20-20-20 : 20 % de logements abordables, 20 % de logements sociaux et 20 % de logements familiaux

Évaluation par le Groupe Altus pour l'IDU et l'APCHQ

HABITATION

EFFET SUR LE NOMBRE D'UNITÉ D'IN RÈGLEMENT D'INCLUSION À MONTRÉAL

Mises en chantier					Inclusion			
		Copropriétés	Locatif	Total	LA *	LS *	LF **	Total
2013	Nombre	4 439	739	5 178	1 036	1 036	345	2 416
	Proportion	86%	14%	100%				
2017	Nombre	5 147	4 625	9 772	1 954	1 954	651	4 560
	Proportion	53%	47%	100%				
Moy. (2013-2017)	Nombre	4 793	2 682	7 475	1 495	1 495	498	3 488
	Proportion	69%	31%	100%				

* Incluant 1/3 de logement famille

** 6,67 % de logement famille au marché

Évaluation par le Groupe Altus pour l'IDU et l'APCHQ

IDU

De : [Responsable Accés](#)
A : [REDACTED]
Objet : Demande d'information | Dossier 2023-11098-06
Date : 15 septembre 2023 15:24:15
Pièces jointes : [2023-11098 6 PJ complet.pdf](#)
[2023-11098-06-Liste articles.pdf](#)
[Avis de recours.pdf](#)

[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED],

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 14 août 2023. Ce même jour, madame Geneviève Lachance, responsable substitut de l'accès à l'information a communiqué avec vous pour obtenir des précisions. Toujours le 14 août, en fin de journée, vous nous avez confirmé par courriel que les modifications apportées reflétaient bien votre demande initiale, laquelle est rédigée ainsi :

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je désire obtenir les documents suivants :

1. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et l'Institut de Développement Urbain du Québec (IDU) du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
2. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Carl Cloutier du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
3. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Isabelle Melançon du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
4. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Jean-Marc Fournier du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
5. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et André Boisclair du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
6. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances, Nathalie Palladitcheff, Élise Proulx et Ivanhoé Cambridge du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
7. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Cadillac Fairview du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
8. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Avison Young du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
9. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Corporation Fiera Capital du 1er janvier 2017 à

- aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
10. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe MONTONI du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 11. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe Devimco du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 12. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Oxford Properties Group Inc du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 13. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe MACH du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 14. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe BRIVIA du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 15. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et ACQ Résidentiel du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 16. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et le Fonds immobilier de solidarité FTQ du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 17. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe Altus du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 18. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Lachance Immobilier du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 19. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Prével du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets. »

La présente réponse concerne le point **6** de votre demande.

En vertu de l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2,1) (« Loi sur l'accès »), nous vous informons que le ministère des Finances détient des renseignements. Vous trouverez, ci-joint, un document de 15 pages contenant les informations demandées. Par ailleurs, certains documents sont publics, soit :

- L'annonce du gouvernement concernant la mise sur pied d'une cité interuniversitaire de classe mondiale. Le communiqué indique que l'analyse de faisabilité sera réalisée par Ivanhoé Cambridge.
 - Le communiqué : http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Communiqués/fr/COMFR_20230629.pdf
 - L'entente de principe : http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Autres/fr/Entente_de_principe_hopital_r

[oyal_victoria.pdf](#)

- L'annonce relativement à la création d'un regroupement pour la construction de logements abordable : <https://www.cdpq.com/fr/actualites/communiqués/151-millions-dollars-lhabitation-abordable>

Certains documents recensés ne peuvent être transmis puisque ce sont des ébauches, les renseignements visés en forment la substance, ils contiennent des avis. De plus, la divulgation de certains documents pourrait révéler une stratégie de contrat. Ils sont protégés en vertu des articles 9, 14, 27 et 37 de la Loi sur l'accès.

Finalement, des documents recensés proviennent d'un tiers. Conformément aux articles 24 et 49 de la Loi sur l'accès, le ministère doit lui en donner avis afin de lui permettre de présenter ses observations.

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, [REDACTED], l'expression de mes sentiments distingués.

David St-Martin

Directeur général
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

**Direction générale de l'organisation du budget,
de l'administration et du secrétariat**

Ministère des Finances
390, boulevard Charest Est, 8^e étage
Québec (Québec) G1K 3H4
Tél.: 418 643-1229
www.finances.gouv.qc.ca

Xie, Nan

De: Guérard, Martin
Envoyé: 7 juillet 2023 13:04
À: Hareb, Samir; Martin, Kevin
Objet: TR: Comité exécutif (représentants du gouvernement)

De : Guérard, Martin
Envoyé : Friday, July 07, 2023 1:04 PM
À : Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com>
Cc : Proulx, Élise <Elise.Proulx@ivanhoecambridge.com>; Dominic Lemarquis <dlemarquis@sqi.gouv.qc.ca>; Sophie C. Mayes <smayes@sqi.gouv.qc.ca>; Lamarre, Jean-Francois (Jean-Francois.Lamarre@mce.gouv.qc.ca) <Jean-Francois.Lamarre@mce.gouv.qc.ca>
Objet : Comité exécutif (représentants du gouvernement)

Bonjour Justine,

En lien avec l'Entente de principe annoncée la semaine dernière, les représentants du gouvernement qui siégeront au comité exécutif sont :

- Dominic Lemarquis de la SQI
- Jean-François Lamarre du ministère du Conseil exécutif
- Martin Guérard du ministère des Finances

Cordialement,

Martin Guérard

Sous-ministre adjoint aux relations fédérales-provinciales et aux politiques financières
Ministère des Finances
390, boulevard Charest Est, bureau 317
Québec (Québec) G1K 3H4
Téléphone : (418) 564-9674
www.finances.gouv.qc.ca

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

Le 11 mai 2023 à 17:45, Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca> a écrit :

?

<<http://www.finances.gouv.qc.ca/images/MFQw2.gif>>

Salut Claudie,

Une rencontre a eu lieu aujourd'hui au niveau des sous-ministres impliqués

Une nouvelle rencontre doit avoir lieu à leur niveau à la fin de la semaine prochaine

Il serait donc important d'ici là de nous revenir avec une nouvelle version de l'entente

Au besoin, on s'organise une rencontre au début de la semaine prochaine

Un grand merci,

Martin

Martin Guérard

Sous-ministre adjoint aux relations fédérales-provinciales et aux politiques financières

Ministère des Finances

390, boulevard Charest Est, bureau 317

Québec (Québec) G1K 3H4

Téléphone : (418) 564-9674

www.finances.gouv.qc.ca <<http://www.finances.gouv.qc.ca/>>

Martin

Martin Guérard

Sous-ministre adjoint aux relations fédérales-provinciales et aux politiques financières

Ministère des Finances

390, boulevard Charest Est, bureau 317

Québec (Québec) G1K 3H4

Téléphone : (418) 564-9674

www.finances.gouv.qc.ca <<http://www.finances.gouv.qc.ca/>>

De : Martin, Kevin <Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca <<mailto:Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca>> >

Envoyé : 5 mai 2023 11:59

À : Imbleau-Chagnon, Claudie <Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com <<mailto:Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com>> >; Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com <<mailto:Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com>> >

Cc : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca <<mailto:Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca>> >; Hareb, Samir <Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca <<mailto:Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca>> >

Objet : Entente - tableau des risques

<image001.jpg>

Bonjour Claudie, Justine,

Tel que convenu, à titre de référence pour illustrer le partage des risques entre les parties, vous trouverez ci-joint le rapport produit par le conseiller indépendant (Deloitte) pour le REM. Le tableau de la répartition des risques entre le gouvernement et la Caisse se trouve à la page 14 du rapport (tableau 2).

Merci et bonne journée,

Kevin Martin, CFA, ASC

Chef du service des relations avec les agences de notation et des politiques de placement

Direction principale des relations avec les agences de notation et des régimes de retraite

Ministère des Finances

390, boulevard Charest Est

3e étage, bureau 320-C

Québec (Québec) G1K 3H4

www.finances.gouv.qc.ca <<http://www.finances.gouv.qc.ca/>>

Suivez-nous!

<<https://twitter.com/FinancesQuebec>>

<image001.jpg> <<https://twitter.com/FinancesQuebec>>

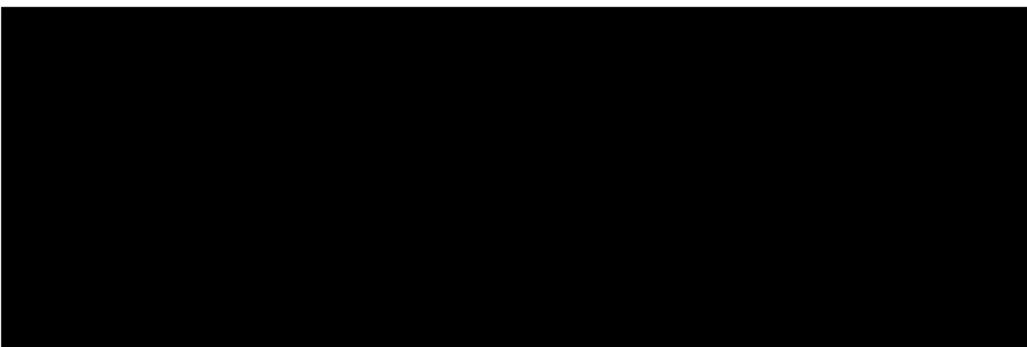
<<https://www.facebook.com/FinancesQuebec/>>

<image001.jpg> <<https://www.facebook.com/FinancesQuebec/>>

<<https://www.linkedin.com/company/minist-re-des-finances-du-qu-bec?trk=biz-companies-cym>>

<image001.jpg> <<https://www.linkedin.com/company/minist-re-des-finances-du-qu-bec?trk=biz-companies-cym>>

Avis de confidentialité : Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.



Le 4 mai 2023 à 10:50, Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca> a écrit :

?

<<http://www.finances.gouv.qc.ca/images/MFQw2.gif>>

Salut Claudie,

Serais-tu disponible pour une rencontre de 30 minutes demain (vendredi) entre 9h et midi?

Martin

Martin Guérard

Sous-ministre adjoint aux relations fédérales-provinciales et aux politiques financières

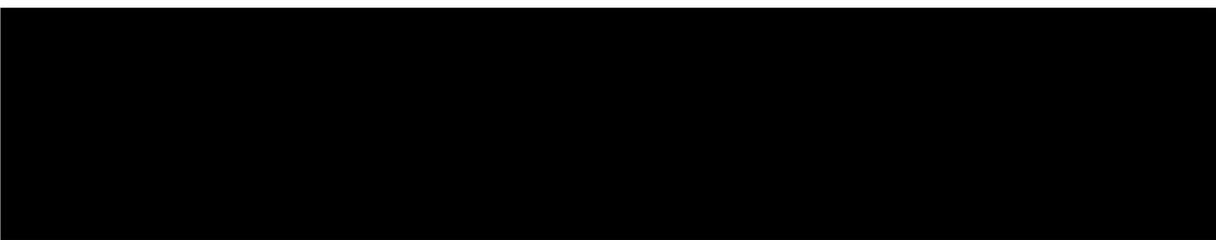
Ministère des Finances

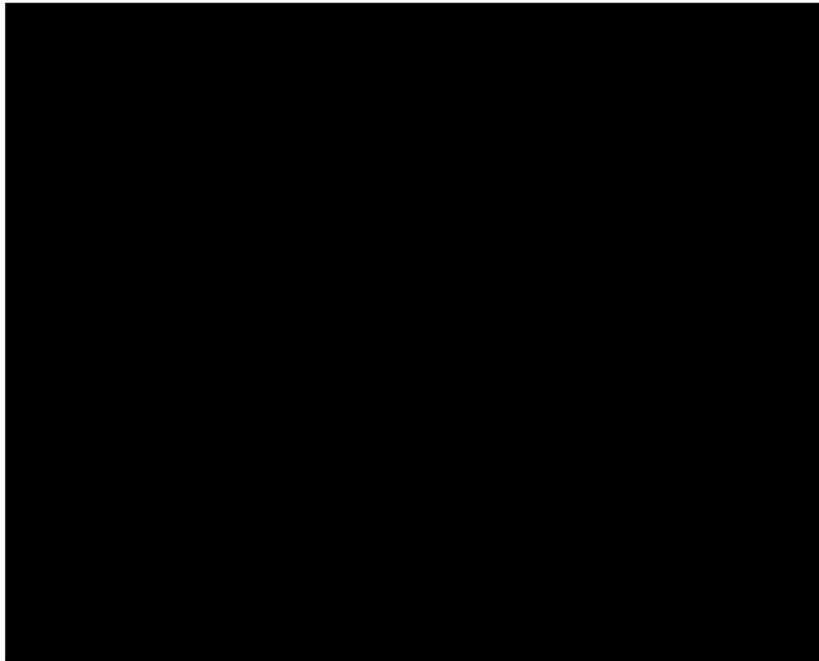
390, boulevard Charest Est, bureau 317

Québec (Québec) G1K 3H4

Téléphone : (418) 564-9674

www.finances.gouv.qc.ca <<http://www.finances.gouv.qc.ca/>>





De : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca <mailto:Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca> >

Envoyé : 2 mai 2023 15:25

À : Imbleau-Chagnon, Claudie <Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com <mailto:Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com> >

Objet : RE: Projet d'entente - projet Citadelle

<<http://www.finances.gouv.qc.ca/images/MFQw2.gif>>

Je te reviens un peu plus tard cette semaine

Des discussions doivent avoir lieu à l'interne

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



De : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca
<mailto:Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca> >
Envoyé : 24 février 2023 15:20
À : Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com
<mailto:Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com> >
Cc : Imbleau-Chagnon, Claudie <Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com
<mailto:Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com> >; Hareb, Samir <Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca
<mailto:Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca> >; Martin, Kevin <Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca
<mailto:Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca> >
Objet : RE: Projet Citadelle - Entente-cadre

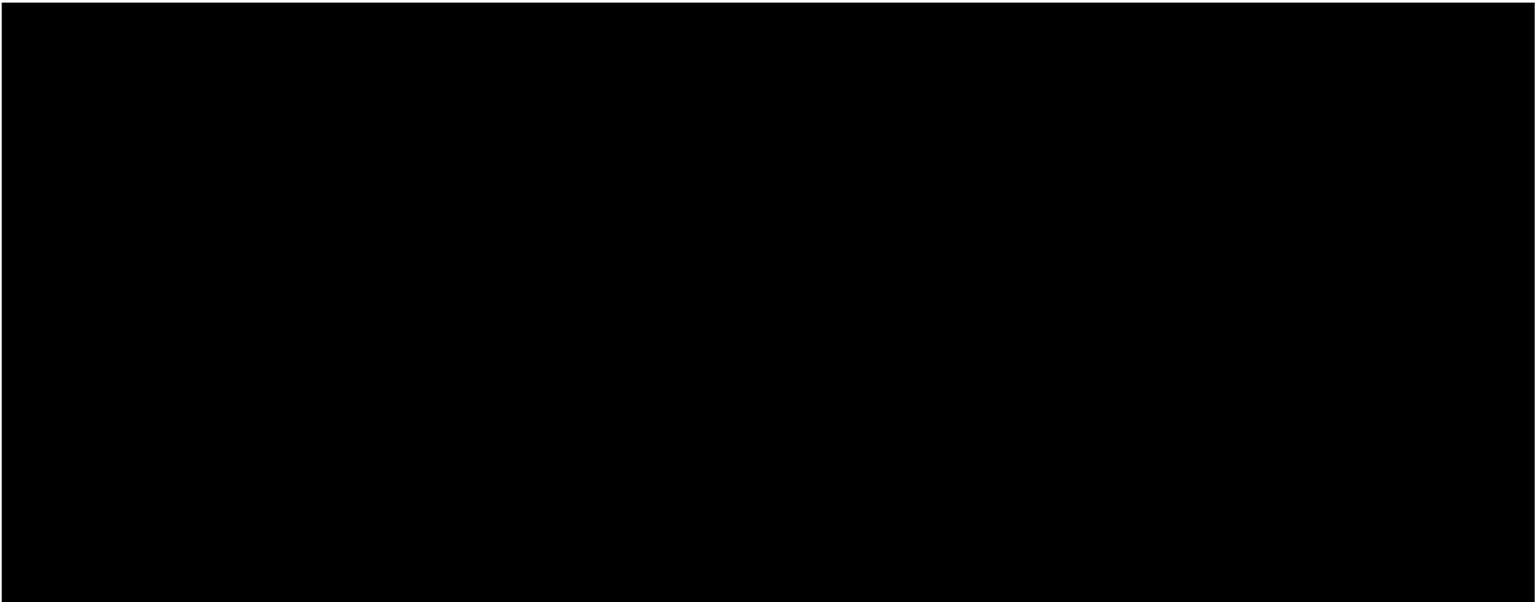
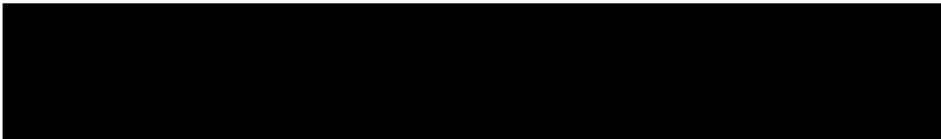
<~WRD1551.jpg>

Salut Justine,

Seriez-vous disponibles pour une rencontre mardi am?

Vous pourrez nous envoyer un Teams si ça marche

Martin





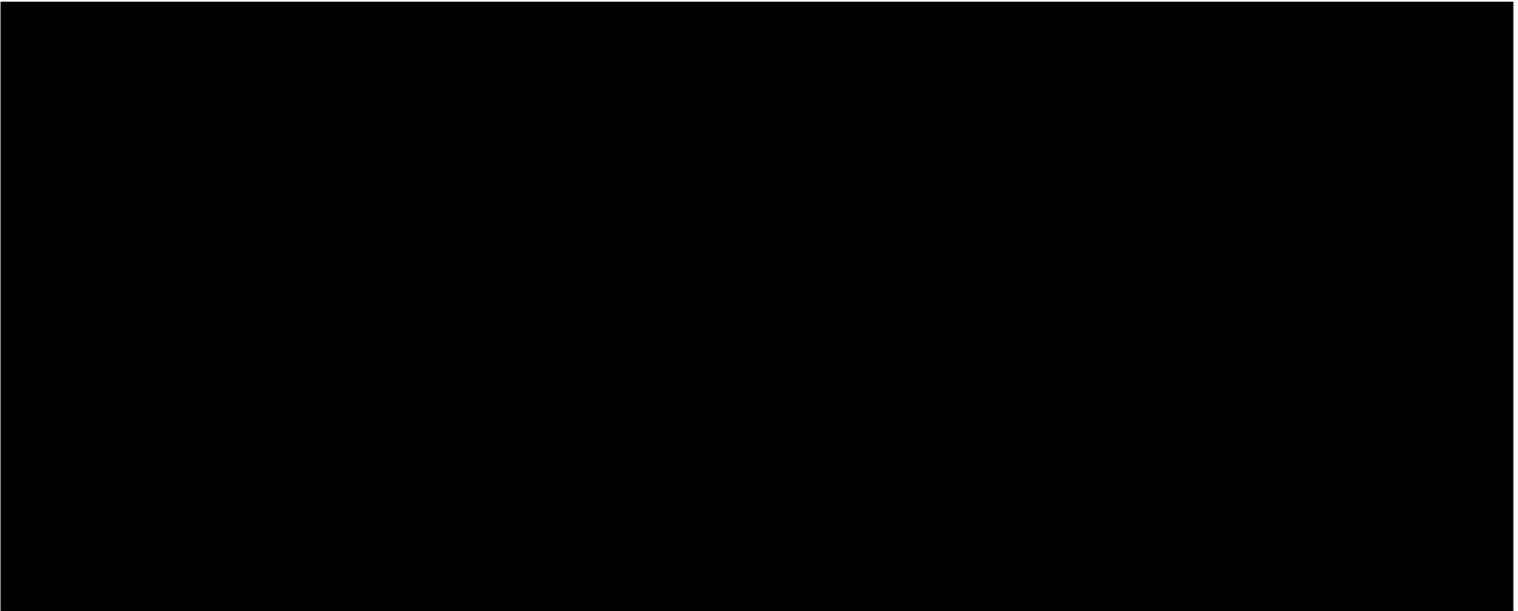
De : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca
<mailto:Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca> >
Envoyé : 24 février 2023 12:42
À : Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com
<mailto:Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com> >
Cc : Imbleau-Chagnon, Claudie <Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com
<mailto:Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com> >; Hareb, Samir <Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca
<mailto:Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca> >; Martin, Kevin <Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca
<mailto:Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca> >
Objet : RE: Projet Citadelle - Entente-cadre

<~WRD1551.jpg>

Merci

On regarde ça et on vous revient la semaine prochaine

Martin



De : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca <mailto:Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca> >
Envoyé : 28 juin 2023 19:26
À : Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com <mailto:Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com> >;
smayes <smayes@sqi.gouv.qc.ca <mailto:smayes@sqi.gouv.qc.ca> >
Objet :

Salut à vous 2,

L'entente a été approuvée

Notre Secrétariat lancera demain la ronde de signature

Le communiqué devrait sortir demain après-midi

Une version non signée de l'entente pourra être consultée

Bonne soirée,

Martin

Martin Guérard

Sous-ministre adjoint aux relations fédérales-provinciales et aux politiques financières

Ministère des Finances

390, boulevard Charest Est, bureau 317

Québec (Québec) G1K 3H4

Téléphone : (418) 564-9674

www.finances.gouv.qc.ca <<http://www.finances.gouv.qc.ca/>>

Suivez-nous!

<<https://twitter.com/FinancesQuebec>> <<https://www.facebook.com/FinancesQuebec/>>
<<https://www.linkedin.com/company/minist-re-des-finances-du-qu-bec?trk=biz-companies-cym>>

Avis de confidentialité : Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

Suivez-nous!

<<https://twitter.com/FinancesQuebec>> <<https://www.facebook.com/FinancesQuebec/>>
<<https://www.linkedin.com/company/minist-re-des-finances-du-qu-bec?trk=biz-companies-cym>>

Avis de confidentialité : Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

Suivez-nous!

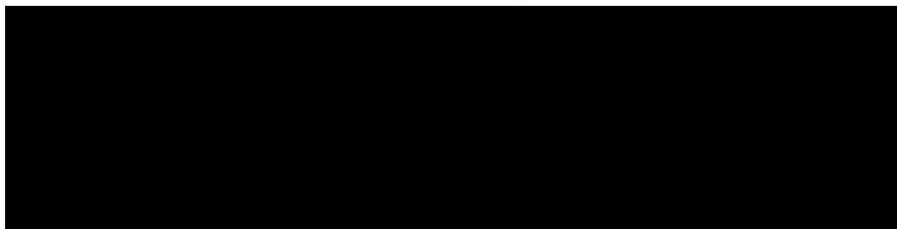
<<https://twitter.com/FinancesQuebec>> <<https://www.facebook.com/FinancesQuebec/>>
<<https://www.linkedin.com/company/minist-re-des-finances-du-qu-bec?trk=biz-companies-cym>>

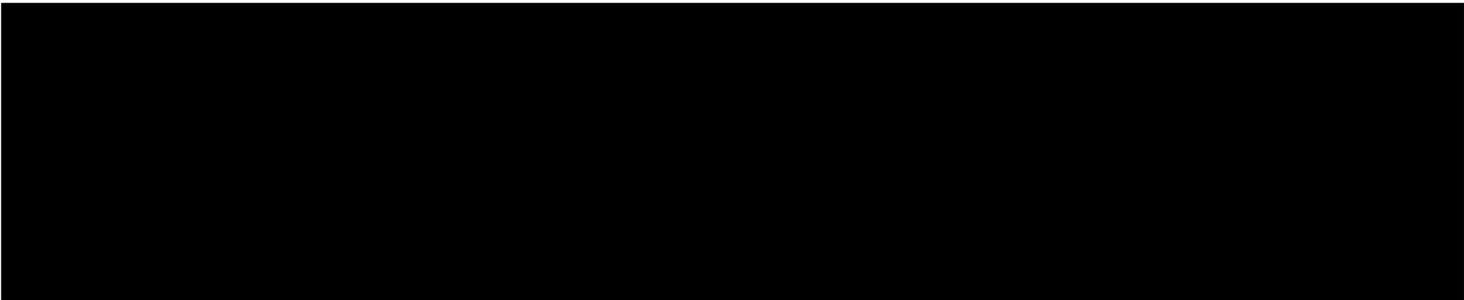
Avis de confidentialité : Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

Suivez-nous!

<<https://twitter.com/FinancesQuebec>> <<https://www.facebook.com/FinancesQuebec/>>
<<https://www.linkedin.com/company/minist-re-des-finances-du-qu-bec?trk=biz-companies-cym>>

Avis de confidentialité : Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.







De : Hareb, Samir <Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 10 juillet 2023 10:38

À : Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com>

Cc : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca>; Martin, Kevin <Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca>

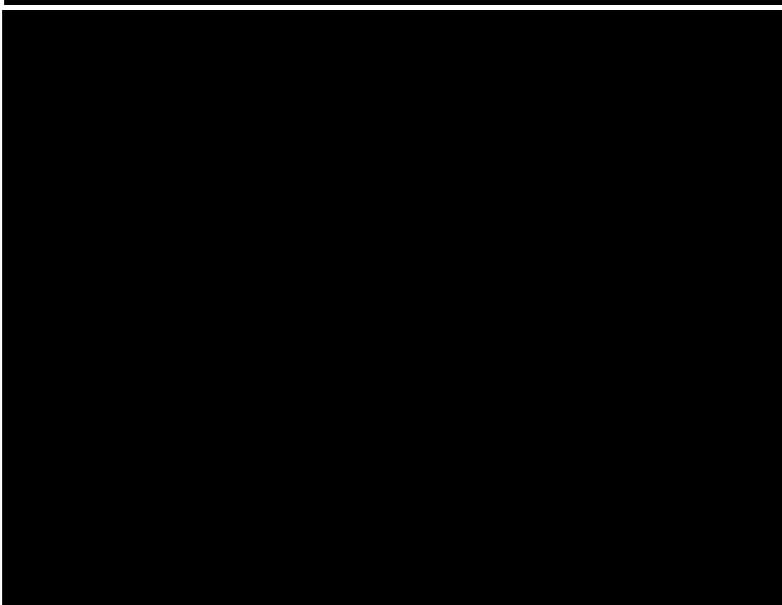
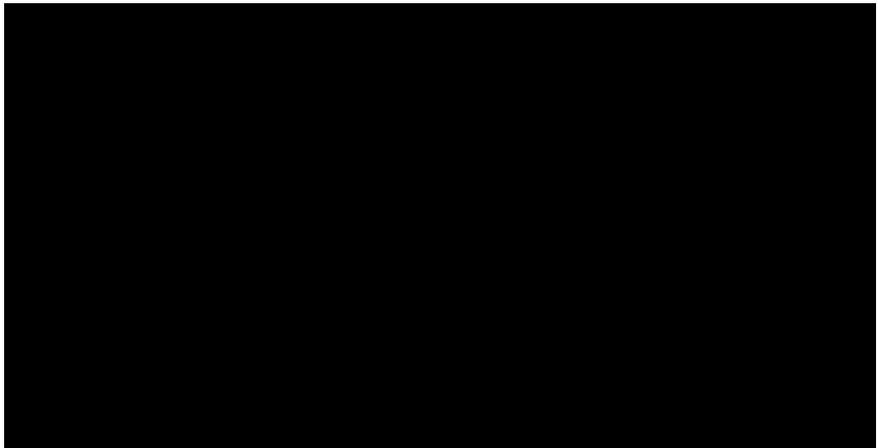
Objet : RE:

Bonjour Justine,

L'entente a été transmise au SCT pour signature du ministre Julien et de la SQI. Elle vous sera transmise par la suite.

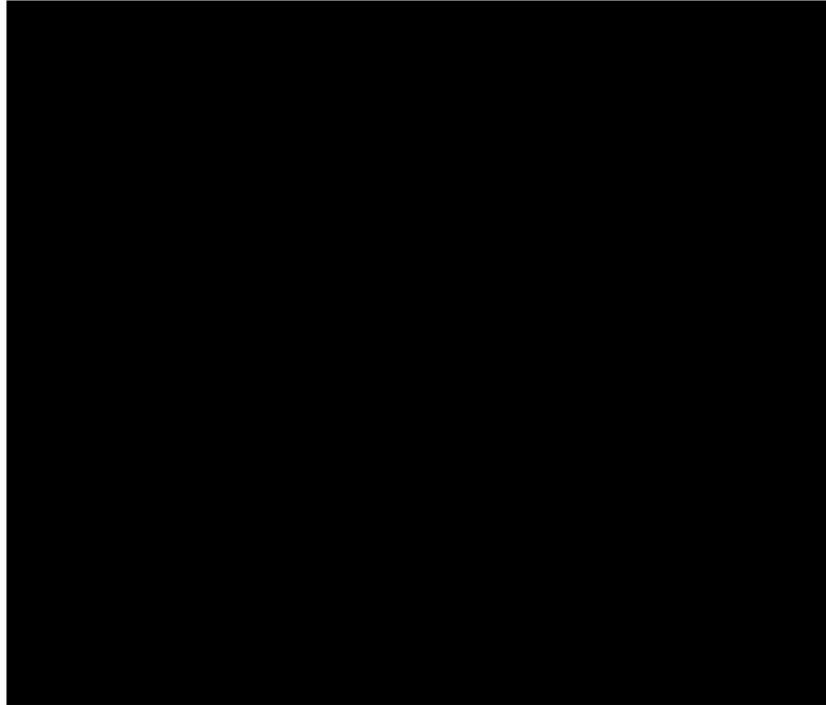
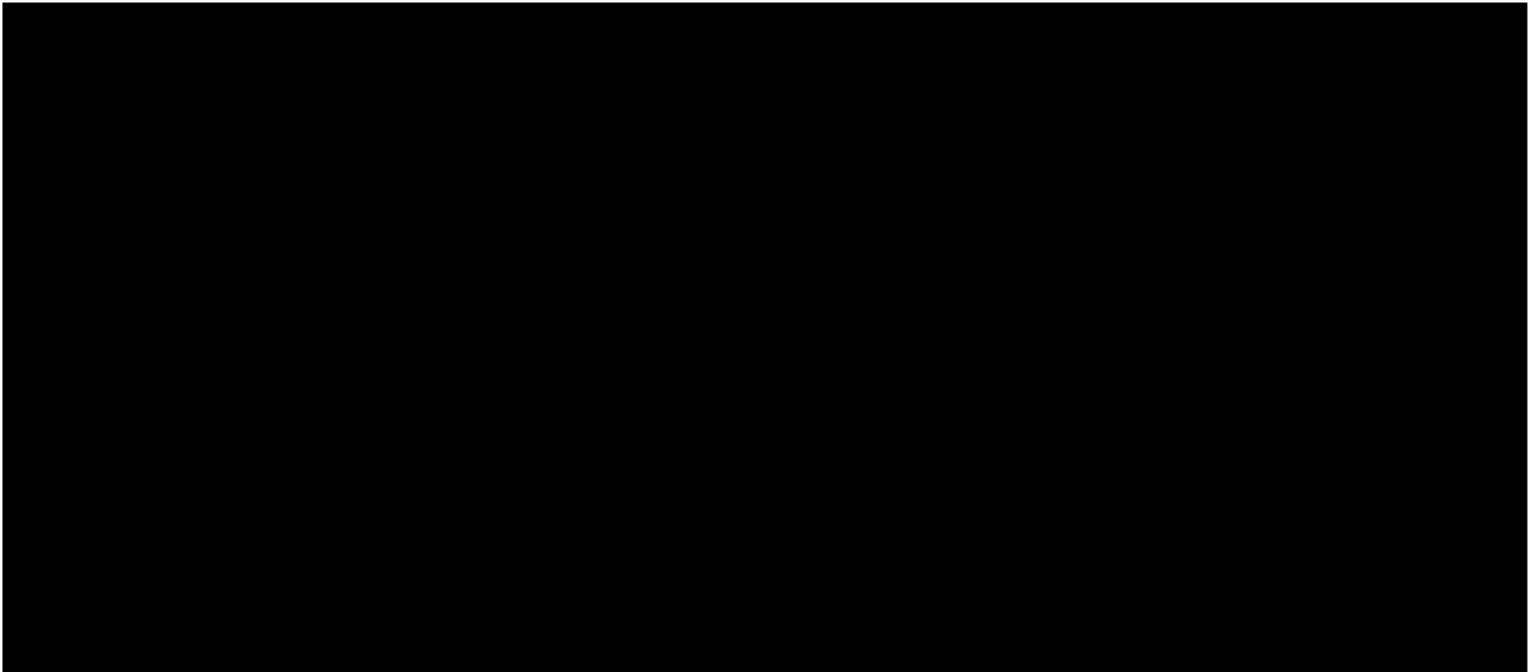
Aussi, nous sommes disponibles pour une rencontre à ta convenance

Samir



De : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca <mailto:Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca> >
Envoyé : 28 juin 2023 20:49
À : Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com <mailto:Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com> >;
smayes <smayes@sqi.gouv.qc.ca <mailto:smayes@sqi.gouv.qc.ca> >
Objet : Re:

Oui



LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

9. Toute personne qui en fait la demande a droit d'accès aux documents d'un organisme public. Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.
14. Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi. Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.
24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.
27. Un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement dont la divulgation aurait vraisemblablement pour effet de révéler un mandat ou une stratégie de négociation de convention collective ou de contrat, pendant huit ans à compter du début de la négociation. Il peut également refuser de communiquer, pendant dix ans à compter de sa date, une étude préparée en vue de l'imposition d'une taxe, d'un tarif ou d'une redevance.
37. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions. Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.
49. Lorsque le responsable doit donner au tiers l'avis requis par l'article 25, il doit le faire par courrier dans les 20 jours qui suivent la date de la réception de la demande et lui fournir l'occasion de présenter des observations écrites. Il doit, de plus, en informer le requérant et lui indiquer les délais prévus par le présent article. Lorsque le responsable, après avoir pris des moyens raisonnables pour aviser un tiers par courrier, ne peut y parvenir, il peut l'aviser autrement notamment par avis public dans un journal diffusé dans la localité de la dernière adresse connue du tiers. S'il y a plus d'un tiers et que plus d'un avis est requis, les tiers ne sont réputés avisés qu'une fois diffusés tous les avis.
Le tiers concerné peut présenter ses observations dans les 20 jours qui suivent la date où il a été informé de l'intention du responsable. À défaut de le faire dans ce délai, il est réputé avoir consenti à ce que l'accès soit donné au document.
Le responsable doit donner avis de sa décision au requérant et au tiers concerné, par courrier, dans les 15 jours qui suivent la présentation des observations ou l'expiration du délai prévu pour les présenter. Dans le cas où le responsable a dû recourir à un avis public, il ne transmet un avis de cette décision qu'au tiers qui lui a

présenté des observations écrites. Lorsqu'elle vise à donner accès aux documents, cette décision est exécutoire à l'expiration des 15 jours qui suivent la date de la mise à la poste de l'avis.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Commission d'accès à
l'information Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télé : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Commission d'accès à
l'information Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196
Télé : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

b) Délais

L'article 149 prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) Procédure

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

De : [Responsable Accés](#)
A : [REDACTED]
Objet : Demande d'information | Dossier 2023-11098-06 | Complément d'information
Date : 17 octobre 2023 13:28:14
Pièces jointes : [Avis de recours.pdf](#)
[DAI-2023-11098_6_compl_info.pdf](#)

[REDACTED],

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 14 août 2023. Ce même jour, madame Geneviève Lachance, responsable substitut de l'accès à l'information a communiqué avec vous pour obtenir des précisions. Toujours le 14 août, en fin de journée, vous nous avez confirmé par courriel que les modifications apportées reflétaient bien votre demande initiale, laquelle est rédigée ainsi :

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je désire obtenir les documents suivants :

1. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et l'Institut de Développement Urbain du Québec (IDU) du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
2. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Carl Cloutier du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
3. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Isabelle Melançon du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
4. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Jean-Marc Fournier du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
5. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et André Boisclair du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
6. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances, Nathalie Palladitcheff, Élise Proulx et Ivanhoé Cambridge du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
7. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Cadillac Fairview du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
8. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Avison Young du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
9. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Corporation Fiera Capital du 1er janvier 2017 à

- aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
10. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe MONTONI du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 11. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe Devimco du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 12. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Oxford Properties Group Inc du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 13. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe MACH du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 14. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe BRIVIA du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 15. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et ACQ Résidentiel du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 16. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et le Fonds immobilier de solidarité FTQ du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 17. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Groupe Altus du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 18. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Lachance Immobilier du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets.
 19. « Tous les échanges entre le Ministère des Finances et Prével du 1er janvier 2017 à aujourd'hui qui traitent des relations entre le provincial et les municipalités, d'aménagement urbain, de logements, du milieu de l'immobilier ou de l'action gouvernementale relié à ses sujets. »

La présente réponse concerne le point **6** de votre demande. Ci-joint un document de 14 pages vous est transmis à la suite de la consultation avec le tiers.

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, [REDACTED], l'expression de mes sentiments distingués.

Geneviève Lachance
Directrice
Responsable-substitut de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

Direction du Secrétariat général

Ministère des Finances

390, boulevard Charest Est, 8^e étage

Québec (Québec) G1K 3H4

Téléphone : 418 644-7735

Cellulaire : 418-254-0171

www.finances.gouv.qc.ca

Xie, Nan

De: Guérard, Martin
Envoyé: 7 juillet 2023 13:04
À: Hareb, Samir; Martin, Kevin
Objet: TR: Comité exécutif (représentants du gouvernement)

De : Guérard, Martin
Envoyé : Friday, July 07, 2023 1:04 PM
À : Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com>
Cc : Proulx, Élise <Elise.Proulx@ivanhoecambridge.com>; Dominic Lemarquis <dlemarquis@sqi.gouv.qc.ca>; Sophie C. Mayes <smayes@sqi.gouv.qc.ca>; Lamarre, Jean-Francois (Jean-Francois.Lamarre@mce.gouv.qc.ca) <Jean-Francois.Lamarre@mce.gouv.qc.ca>
Objet : Comité exécutif (représentants du gouvernement)

Bonjour Justine,

En lien avec l'Entente de principe annoncée la semaine dernière, les représentants du gouvernement qui siégeront au comité exécutif sont :

- Dominic Lemarquis de la SQI
- Jean-François Lamarre du ministère du Conseil exécutif
- Martin Guérard du ministère des Finances

Cordialement,

Martin Guérard

Sous-ministre adjoint aux relations fédérales-provinciales et aux politiques financières
Ministère des Finances
390, boulevard Charest Est, bureau 317
Québec (Québec) G1K 3H4
Téléphone : (418) 564-9674
www.finances.gouv.qc.ca

Suivez-nous!

<<https://twitter.com/FinancesQuebec>> <<https://www.facebook.com/FinancesQuebec/>>
<<https://www.linkedin.com/company/minist-re-des-finances-du-qu-bec?trk=biz-companies-cym>>

Avis de confidentialité : Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

De: Imbleau-Chagnon, Claudie <Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com>

Envoyé: Thursday, May 11, 2023 10:11 PM

À: Guérard, Martin

Cc: Paquin, Justine; Hareb, Samir; Martin, Kevin

Objet: Re: Entente - tableau des risques

Bonsoir Martin,

Nous allons partager sous peu une nouvelle version de l'entente de principe entre CDPQ et le Gouvernement et la SQI en y ajoutant la consultation des études par le Gouvernement ainsi que le partage de risques en annexe.

Nous rencontrons la SQI demain pm afin de préciser les analyses et les livrables.

Bonne soirée

Claudie

CLAUDIE IMBLEAU-CHAGNON

M +1 514 358 9889 <<tel:+12051420358209889>>

Ivanhoé Cambridge

1001, rue du Square-Victoria <x-apple-data-detectors://2/2> , bureau C-500

Montréal (Québec) H2Z 2B5

ivanhoecambridge.com <<https://ivanhoecambridge.com/>>

Le 11 mai 2023 à 17:45, Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca> a écrit :

?

<<http://www.finances.gouv.qc.ca/images/MFQw2.gif>>

Salut Claudie,

Une rencontre a eu lieu aujourd'hui au niveau des sous-ministres impliqués

Une nouvelle rencontre doit avoir lieu à leur niveau à la fin de la semaine prochaine

Il serait donc important d'ici là de nous revenir avec une nouvelle version de l'entente

Au besoin, on s'organise une rencontre au début de la semaine prochaine

Un grand merci,

Martin

Martin Guérard

Sous-ministre adjoint aux relations fédérales-provinciales et aux politiques financières

Ministère des Finances

390, boulevard Charest Est, bureau 317

Québec (Québec) G1K 3H4

Téléphone : (418) 564-9674

www.finances.gouv.qc.ca <<http://www.finances.gouv.qc.ca/>>

Martin

Martin Guérard

Sous-ministre adjoint aux relations fédérales-provinciales et aux politiques financières

Ministère des Finances

390, boulevard Charest Est, bureau 317

Québec (Québec) G1K 3H4

Téléphone : (418) 564-9674

www.finances.gouv.qc.ca <<http://www.finances.gouv.qc.ca/>>

De : Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com
<<mailto:Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com>> >
Envoyé : Friday, May 05, 2023 12:43 PM
À : Martin, Kevin <Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca <<mailto:Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca>> >;
Imbleau-Chagnon, Claudie <Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com <<mailto:Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com>> >
Cc : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca
<<mailto:Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca>> >; Hareb, Samir <Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca
<<mailto:Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca>> >
Objet : RE: Entente - tableau des risques

Merci!

De : Martin, Kevin <Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca <<mailto:Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca>> >
Envoyé : 5 mai 2023 11:59
À : Imbleau-Chagnon, Claudie <Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com
<<mailto:Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com>> >; Paquin, Justine
<Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com <<mailto:Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com>> >
Cc : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca
<<mailto:Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca>> >; Hareb, Samir <Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca
<<mailto:Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca>> >

Objet : Entente - tableau des risques

<image001.jpg>

Bonjour Claudie, Justine

Tel que convenu, à titre de référence pour illustrer le partage des risques entre les parties, vous trouverez

ci-joint le rapport produit par le conseiller indépendant (Deloitte) pour le REM. Le tableau de la répartition des risques entre le gouvernement et la Caisse se trouve à la page 14 du rapport (tableau 2).

Merci et bonne journée,

Kevin Martin, CFA, ASC

Chef du service des relations avec les agences de notation et des politiques de placement

Direction principale des relations avec les agences de notation et des régimes de retraite

Ministère des Finances

390, boulevard Charest Est

3e étage, bureau 320-C

Québec (Québec) G1K 3H4

www.finances.gouv.qc.ca <<http://www.finances.gouv.qc.ca/>>

Suivez-nous!

<<https://twitter.com/FinancesQuebec>>

<image001.jpg> <<https://twitter.com/FinancesQuebec>>

<<https://www.facebook.com/FinancesQuebec/>>

<image001.jpg> <<https://www.facebook.com/FinancesQuebec/>>

<<https://www.linkedin.com/company/minist-re-des-finances-du-qu-bec?trk=biz-companies-cym>>

<image001.jpg> <<https://www.linkedin.com/company/minist-re-des-finances-du-qu-bec?trk=biz-companies-cym>>

Avis de confidentialité : Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

M +1 514 358 9889 <tel:+1%20514%20358%209889>

Ivanhoé Cambridge
1001, rue du Square-Victoria <x-apple-data-detectors://2/2> , bureau C-500
Montréal (Québec) H2Z 2B5

ivanhoecambridge.com <https://ivanhoecambridge.com/>

Le 4 mai 2023 à 10:50, Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca> a écrit :

?

<<http://www.finances.gouv.qc.ca/images/MFQw2.gif>>

Salut Claudie,

Serais-tu disponible pour une rencontre de 30 minutes demain (vendredi) entre 9h et midi?

Martin

Martin Guérard

Sous-ministre adjoint aux relations fédérales-provinciales et aux politiques financières

Ministère des Finances

390, boulevard Charest Est, bureau 317

Québec (Québec) G1K 3H4

Téléphone : (418) 564-9674

www.finances.gouv.qc.ca <<http://www.finances.gouv.qc.ca/>>

De : Imbleau-Chagnon, Claudie <Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com>

Envoyé : Tuesday, May 02, 2023 3:30 PM

À : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Projet d'entente - projet Citadelle

D'accord, merci beaucoup.

CLAUDIE IMBLEAU-CHAGNON
Vice-présidente, Affaires juridiques | Investissements

T +1 514 358 9889

Ivanhoé Cambridge
1001 square Victoria, Bureau C-500
Montréal (Québec) H2Z 2B5

[ivanhoecambridge.com <https://ivanhoecambridge.com/>](https://ivanhoecambridge.com/)

<http://www.linkedin.com/company/ivanho-cambridge>

[<image001.jpg>](#)

https://twitter.com/IC_Comms

[<image002.jpg>](#)

<https://www.instagram.com/ivanhoecambridge/>

[<image003.png>](#)

<https://www.facebook.com/ivanhoecambridge>

[<image004.png>](#)

De : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca <mailto:Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca> >

Envoyé : 2 mai 2023 15:25

À : Imbleau-Chagnon, Claudie <Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com <mailto:Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com> >

Objet : RE: Projet d'entente - projet Citadelle

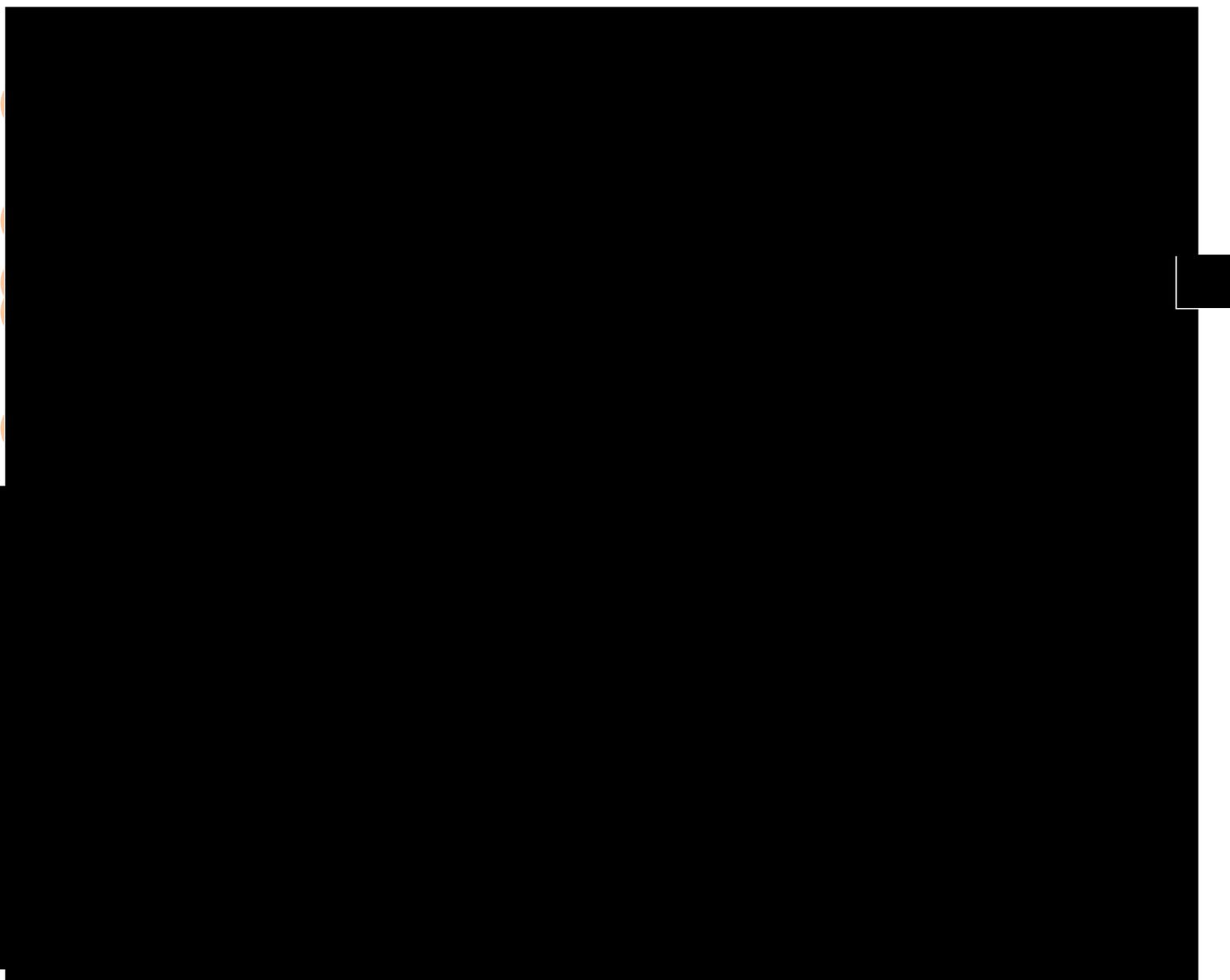
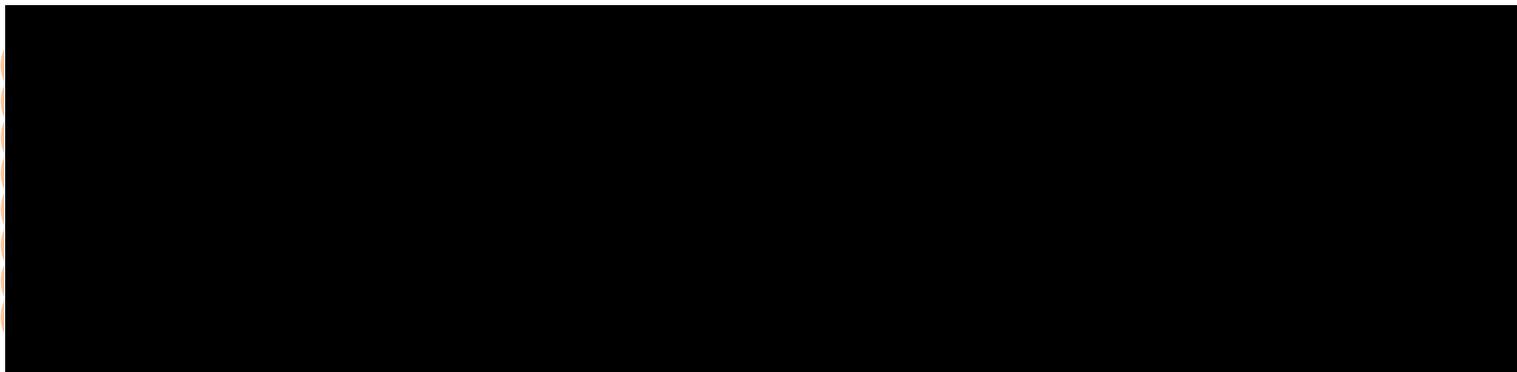
<http://www.finances.gouv.qc.ca/images/MFQw2.gif>

Je te reviens un peu plus tard cette semaine

Des discussions doivent avoir lieu à l'interne

<<https://www.instagram.com/ivanhoecambridge/>>

<<https://www.facebook.com/ivanhoecambridge>>





De : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca
<mailto:Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca> >
Envoyé : 24 février 2023 15:20
À : Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com
<mailto:Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com> >
Cc : Imbleau-Chagnon, Claudie <Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com
<mailto:Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com> >; Hareb, Samir <Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca
<mailto:Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca> >; Martin, Kevin <Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca
<mailto:Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca> >
Objet : RE: Projet Citadelle - Entente-cadre

<~WRD1551.jpg>

Salut Justine,

Seriez-vous disponibles pour une rencontre mardi am?

Vous pourrez nous envoyer un Teams si ça marche

Martin

De : Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com
<mailto:Justine.Paquin@ivanhoecambrid>
Envoyé : Friday, February 24, 2023 2:01 PM
À : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca
<mailto:Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca> >
Cc : Imbleau-Chagnon, Claudie <Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com
<mailto:Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com> >; Hareb, Samir <Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca
<mailto:Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca> >; Martin, Kevin <Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca
<mailto:Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca> >
Objet : RE: Projet Citadelle - Entente-cadre

Bonjour Martin,

Je comprends que nous devons envoyer un projet de l'entente à la SQI la semaine prochaine en prévision de la rencontre du 13 mars. Nous nous rendrons disponibles pour la finaliser avec vous la semaine prochaine.

Merci,

Justine

De : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca
<mailto:Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca> >
Envoyé : 24 février 2023 12:42
À : Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com
<mailto:Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com> >
Cc : Imbleau-Chagnon, Claudie <Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com
<mailto:Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com> >; Hareb, Samir <Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca
<mailto:Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca> >; Martin, Kevin <Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca
<mailto:Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca> >
Objet : RE: Projet Citadelle - Entente-cadre

<~WRD1551.jpg>

Merci

On regarde ça et on vous revient la semaine prochaine

Martin

De : Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com
<mailto:Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com> >
Envoyé : Friday, February 24, 2023 11:50 AM
À : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca
<mailto:Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca> >
Cc : Imbleau-Chagnon, Claudie <Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com
<mailto:Claudie.Imbleau-Chagnon@ivanhoecambridge.com> >; Hareb, Samir <Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca
<mailto:Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca> >; Martin, Kevin <Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca
<mailto:Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca> >
Objet : Projet Citadelle - Entente-cadre

Bonjour Martin,

De : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca <mailto:Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca> >
Envoyé : 28 juin 2023 19:26
À : Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com <mailto:Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com> >;
smayes <smayes@sqi.gouv.qc.ca <mailto:smayes@sqi.gouv.qc.ca> >
Objet :

Salut à vous 2,

L'entente a été approuvée

Notre Secrétariat lancera demain la ronde de signature

Le communiqué devrait sortir demain après-midi

Une version non signée de l'entente pourra être consultée

Bonne soirée,

Martin

Martin Guérard

Sous-ministre adjoint aux relations fédérales-provinciales et aux politiques financières

Ministère des Finances

390, boulevard Charest Est, bureau 317

Québec (Québec) G1K 3H4

Téléphone : (418) 564-9674

www.finances.gouv.qc.ca <<http://www.finances.gouv.qc.ca/>>

Suivez-nous!

<<https://twitter.com/FinancesQuebec>> <<https://www.facebook.com/FinancesQuebec/>>
<<https://www.linkedin.com/company/minist-re-des-finances-du-qu-bec?trk=biz-companies-cym>>

Avis de confidentialité : Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

Suivez-nous!

<<https://twitter.com/FinancesQuebec>> <<https://www.facebook.com/FinancesQuebec/>>
<<https://www.linkedin.com/company/minist-re-des-finances-du-qu-bec?trk=biz-companies-cym>>

Avis de confidentialité : Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

Suivez-nous!

<<https://twitter.com/FinancesQuebec>> <<https://www.facebook.com/FinancesQuebec/>>
<<https://www.linkedin.com/company/minist-re-des-finances-du-qu-bec?trk=biz-companies-cym>>

Avis de confidentialité : Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

Suivez-nous!

<<https://twitter.com/FinancesQuebec>> <<https://www.facebook.com/FinancesQuebec/>>
<<https://www.linkedin.com/company/minist-re-des-finances-du-qu-bec?trk=biz-companies-cym>>

Avis de confidentialité : Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

De: Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com>

Envoyé: Monday, July 10, 2023 12:20 PM

À: Hareb, Samir

Cc: Guérard, Martin; Martin, Kevin

Objet: RE:

Merci beaucoup, Samir. Avez-vous des disponibilités jeudi? Je suis généralement disponible entre 9h et 14h.

Justine

JUSTINE PAQUIN
Conseillère principale, Développement économique, Québec
Dévelop. Économique Qc.

T +1 514 395 4851
M +1 514 704 7052

Ivanhoé Cambridge
1001, rue du Square-Victoria
Montréal (Québec) H2Z 2B5

[ivanhoecambridge.com <https://ivanhoecambridge.com/>](https://ivanhoecambridge.com/)

<http://www.linkedin.com/company/ivanho-cambridge>

https://twitter.com/IC_Comms

<https://www.instagram.com/ivanhoecambridge/>

<https://www.facebook.com/ivanhoecambridge>

De : Hareb, Samir <Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 10 juillet 2023 10:38

À : Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com>

Cc : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca>; Martin, Kevin <Kevin.Martin@finances.gouv.qc.ca>

Objet : RE:

Bonjour Justine,

L'entente a été transmise au SCT pour signature du ministre Julien et de la SQI. Elle vous sera transmise par la suite.

Aussi, nous sommes disponibles pour une rencontre à ta convenance

Samir

De : Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com <mailto:Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com> >
Envoyé : Monday, July 10, 2023 7:14:08 AM
À : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca <mailto:Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca> >
Cc : smayes <smayes@sqi.gouv.qc.ca <mailto:smayes@sqi.gouv.qc.ca> >
Objet : RE:

Bonjour Martin,

J'espère que tu vas bien. Je fais un suivi concernant les signatures de l'entente de principe. Croyez-vous nous circuler la version pour signature cette semaine?

Également, devrions-nous prévoir quelques minutes pour discuter des prochaines étapes cette semaine (notamment calendrier rencontres comités)?

Bonne journée,

Justine

JUSTINE PAQUIN
Conseillère principale, Développement économique, Québec
Dévelop. Économique Qc.

T +1 514 395 4851
M +1 514 704 7052

Ivanhoé Cambridge
1001, rue du Square-Victoria
Montréal (Québec) H2Z 2B5

[ivanhoecambridge.com <https://ivanhoecambridge.com/>](https://ivanhoecambridge.com/)

<http://www.linkedin.com/company/ivanho-cambridge>

https://twitter.com/IC_Comms

<https://www.instagram.com/ivanhoecambridge/>

<https://www.facebook.com/ivanhoecambridge>

De : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca <mailto:Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca> >
Envoyé : 28 juin 2023 20:49
À : Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com <mailto:Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com> >;
smayes <smayes@sqi.gouv.qc.ca <mailto:smayes@sqi.gouv.qc.ca> >
Objet : Re:

Oui

De : Paquin, Justine <Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com <mailto:Justine.Paquin@ivanhoecambridge.com> >
Envoyé : Wednesday, June 28, 2023 8:17:01 PM
À : Guérard, Martin <Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca <mailto:Martin.Guerard@finances.gouv.qc.ca> >;
smayes <smayes@sqi.gouv.qc.ca <mailto:smayes@sqi.gouv.qc.ca> >
Objet : RE:

Bonne nouvelle, merci beaucoup! Allez-vous nous circuler l'entente pour signature une fois les signatures complétées de votre côté?

Bonne soirée,

Justine

JUSTINE PAQUIN
Conseillère principale, Développement économique, Québec
Dévelop. Économique Qc.

T +1 514 395 4851
M +1 514 704 7052

Ivanhoé Cambridge
1001, rue du Square-Victoria
Montréal (Québec) H2Z 2B5

[ivanhoecambridge.com <https://ivanhoecambridge.com/>](https://ivanhoecambridge.com/)

[<http://www.linkedin.com/company/ivanho-cambridge>](http://www.linkedin.com/company/ivanho-cambridge)

[<https://twitter.com/IC_Comms>](https://twitter.com/IC_Comms)

[<https://www.instagram.com/ivanhoecambridge/>](https://www.instagram.com/ivanhoecambridge/)

[<https://www.facebook.com/ivanhoecambridge>](https://www.facebook.com/ivanhoecambridge)

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Commission d'accès à
l'information Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télé : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Commission d'accès à
l'information Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196
Télé : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

b) Délais

L'article 149 prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) Procédure

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.